



Orange soutient l'inclusion sociale et numérique des personnes atteintes de troubles du spectre autistique aux Antilles-Guyane, à travers sa nouvelle campagne régionale du don en boutique

Depuis le 9 juillet 2024, Orange offre la possibilité, à ses clients aux Antilles-Guyane, de faire un don en faveur d'une association locale qui œuvre pour l'inclusion sociale et numérique des personnes présentant un trouble du spectre autistique. Une campagne de collecte qui se poursuivra jusqu'en décembre 2024.

Pour rappel, le don en boutique Orange est un dispositif pérenne au profit d'associations nationales ou locales soutenant la recherche, l'inclusion, notamment numérique, ou encore engagées pour la sensibilisation aux bonnes pratiques numériques.

Deux campagnes sont organisées par an : la première pour soutenir une structure nationale, la seconde au profit d'associations locales.

Pour la campagne régionale de 2024, les associations bénéficiaires sont les suivantes :

- En Guadeloupe, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy, les dons seront versés à l'association **SXM Autisme**, qui lutte contre la fracture numérique, en formant enfants, parents et encadrants à l'utilisation des outils digitaux.
- En Martinique, c'est l'association **Lyannaj Autisme**, qui développe des solutions pour l'inclusion familiale, sociale et professionnelle des personnes atteintes d'autisme, qui percevra les dons.
- Enfin l'association guyanaise bénéficiaire est **Atipa Autisme**, qui œuvre pour l'inclusion des enfants, adolescent et adultes présentant des troubles autistiques ou singularités similaires.

Ces trois associations ont été choisies précisément pour leur engagement en matière d'éducation au numérique et leur ambition commune de démocratiser chez les personnes atteintes de troubles du spectre autistique, la bonne maîtrise des outils digitaux, pour favoriser leur inclusion socio-professionnelle.

Pour les clients désireux de faire un don, rien de plus simple. Au moment du règlement des achats par carte bancaire, le don est proposé directement sur le terminal de paiement. Il va de quelques centimes à 1€. Cette possibilité est offerte aux clients, dans n'importe quelle boutique Orange des Antilles-Guyane. L'opération don en boutique d'Orange s'inscrit dans le cadre de l'engagement du groupe pour l'égalité numérique et pour l'accompagnement des personnes exclues du numérique.

Pour mettre en place le don en boutique, Orange s'est appuyé sur l'Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) Microdon. En savoir plus sur Microdon : <https://www.microdon.org/>

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 39,7 milliards d'euros en 2023 et 129 500 salariés au 31 mars 2024, dont 72 500 en France. Le Groupe servait 282 millions de clients au 31 mars 2024, dont 243 millions de clients mobile et 21 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays (y compris les pays non consolidés). Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business. En février 2023, le Groupe a présenté son plan stratégique "Lead the Future", construit sur un nouveau modèle d'entreprise et guidé par la responsabilité et l'efficacité. "Lead the Future" capitalise sur l'excellence des réseaux afin de renforcer le leadership d'Orange dans la qualité de service.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com et l'app Orange News ou pour nous suivre sur X : [@orangegrouppr](https://twitter.com/orangegrouppr).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.